



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 2 décembre 2019, s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18 heures, salle du Conseil de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	49
Présents :	35 jusqu'à 20h, puis 38 jusqu'à 21h, puis 37
Votants :	46
Secrétaire de séance :	Danièle KHA

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Marie-France LE COZ, Marcel JAMBOU, Anne-Marie QUENEHERVE
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Anne MARECHAL (arrivée à 20h), Denez DUIGOU
GUILLIGOMARCH :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	André FRAVAL, Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Bernard PELLETER (jusqu'à 21h), Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER :	Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Christophe RIVALLAIN, Renée SEGALOU, Alain JOLIFF, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN :	Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ (arrivée à 20h), Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Michel FORGET
RÉDÉNÉ :	Jean LOMENECH, Lorette ROBERT-ROCHER, Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN, Claude JAFFRE (arrivée à 20h)
SAINT-THURIEN :	Joël DERRIEN
SCAËR :	Danielle LE GALL, Didier LE DUC
TRÉMÉVÉN :	Roger COLAS, Lénaïc ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

Yves ANDRE (BANNALEC), Catherine BARDOU (CLOHARS), Loïc TANDE (LOCUNOLE), Christophe LESCOAT (MELLAC), Patrick TANGUY (QUIMPERLE), Daniel LE BRAS (QUIMPERLE), Cécile PELTIER (QUIMPERLE), Martine BREZAC (QUIMPERLE), Erwan BALANANT (QUIMPERLE), Jean-Yves LE GOFF (SCAER), Jean-Michel LEMIEUX (SCAER)

POUVOIRS :

Yves ANDRE (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
 Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS) jusqu'à 20h
 Loïc TANDE (LOCUNOLE) a donné pouvoir à Corinne COLLET (LOCUNOLE)
 Bernard PELLETER (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC) à partir de 21h
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean LOMENECH (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michel FORGET (QUIMPERLE) jusqu'à 20h
 Patrick TANGUY (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)
 Cécile PELTIER (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Daniel LE BRAS (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Joël DERRIEN (SAINT THURIEN)
 Claude JAFFRE (RIEC) a donné pouvoir à Edith JEAN (RIEC) jusqu'à 20h
 Jean-Yves LE GOFF (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
 Jean-Michel LEMIEUX (SCAER) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)

DCC2019-261

VIE COURANTE
12- EAU ET ASSAINISSEMENT

Tarif des branchements eau potable et prestations diverses 2020 (annexe)

La délibération du Conseil communautaire du 20 décembre 2018 a fixé le tarif des branchements d'eau potable et des prestations diverses, effectués en régie, ainsi que le montant de pénalités particulières, applicables en 2019.

Il est proposé de maintenir ce tarif et le montant de pénalités en 2020.

La grille tarifaire 2020 est jointe en annexe.

Pour rappel, en zone littorale, ces travaux font l'objet de devis du délégataire, établis sur la base d'un bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public.

L'Assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER le tarif des branchements eau potable et prestations diverses, ainsi que le montant de pénalités, figurant dans la grille tarifaire jointe en annexe, à appliquer en 2020.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE le tarif des branchements eau potable et prestations diverses, ainsi que le montant de pénalités, figurant dans la grille tarifaire jointe en annexe, à appliquer en 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

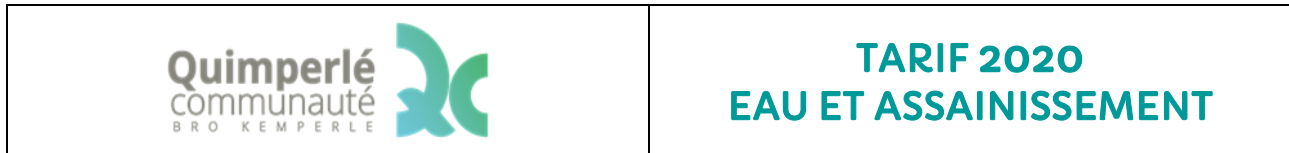


Le Président,

Sébastien Miossec
 Sébastien MIOSSEC

EAU ET ASSAINISSEMENT

k) Tarif des branchements eau potable et prestations diverses 2020 (annexe)



⇒ TARIF HT (TVA 10 %) DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET PRESTATIONS DIVERSES

BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

Désignation	Ø 25 mm	Ø 32 mm	Ø 40 mm	Ø 50 mm
Réalisation d'une tranchée ≤ 5,00 ml	612,00 €	635,50 €	700,00 €	725,00 €
Fournitures :				
• compteur + taxe SIM	37,00 €	43,00 €	124,00 €	177,00 €
• canne de puisage	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
• regard en polyéthylène comprenant un robinet d'arrêt et un clapet antipollution	79,00 €	111,00 €	430,50 €	472,50 €
TOTAL HT	753,00 €	814,50 €	1 279,50 €	1 399,50 €
TVA 10 %	75,30 €	81,45 €	127,95 €	139,95 €
TOTAL TTC	828,30 €	895,95 €	1 407,45 €	1 539,45 €

Plus-value par ml supplémentaire	Ø 25 mm	Ø 32 mm	Ø 40 mm	Ø 50 mm
Montant HT	24,00 €	25,00 €	26,00 €	27,00 €
Montant TTC	26,40 €	27,50 €	28,60 €	29,70 €

PRESTATIONS DIVERSES EAU POTABLE

Désignation des prestations	Unité	Tarif
Coût horaire de main-d'œuvre	H	28,00 €
Ouverture/fermeture d'un branchement (1h00 de main-d'œuvre)	H	28,00 €
Location :		
• mini-pelle avec fourgon et chauffeur	H	68,00 €
• véhicule > 3,5 t avec chauffeur	H	47,30 €
Acquisition d'une carte monétique pour borne de puisage	U	30,00 €
Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ou prise d'eau sans autorisation	U	1 000,00 €
Intervention illicite sur compteur (rupture du plomb cache, by-pass, inversion, suppression du clapet anti-retour)	U	500,00 €
Etalonnage du compteur d'eau potable	U	Sur devis
Fournitures	U	Prix d'achat majoré de 5 % pour frais de gestion

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le

ID : 029-242900694-20191219-2019_261-DE

PRESTATIONS DIVERSES ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Désignation des prestations	Unité	Tarif
Dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Quimperlé	M ³	10,00 €
Inspection télévisée du réseau	H	75,00 €
Pénalité pour non-contrôle de raccordement au réseau public	U	500,00 €